



L'Édito du maire

Chères Puiséennes, et chers Puiséens.

Monsieur Gilles FORGET, « Gilles » pour le village, l'époux de Rosine, ancienne ATSEM de notre école, et le papa de notre secrétaire de mairie, Magalie, est décédé à Saint Ouen l'Aumône, le 27 novembre dernier à la suite d'une longue maladie.

Gilles avait été embauché, par la commune en 1995, ne pouvant plus continuer son métier de maçon, ayant été victime d'un grave accident. Durant 13 années, il a exercé, avec efficacité, la fonction d'agent technique Communal en charge de l'entretien des bâtiments et espaces publics.

En 2008, Gilles et Rosine s'étaient retirés pour prendre leurs retraites dans un petit village de la Nièvre, où, à peine les valises posées, il reprenait ses outils pour améliorer et agrandir sa maison afin de pouvoir accueillir ses enfants et petits-enfants.

Pour autant Gilles restait attaché à notre village, et nous rendait visite régulièrement, faisait son tour de village et me rendait son rapport.

C'est aussi avec honneur et grand plaisir que j'ai répondu favorablement au dernier vœu de Gilles demandant que notre village soit sa dernière demeure.

Nous garderons tous ces beaux souvenirs d'un homme franc, courageux, fidèle, serviable et dont les coups de gueule se finissaient toujours par un sourire.

Les habitants de PUISEUX, le Conseil Municipal et moi-même adressons toutes nos sincères condoléances à son épouse, ses enfants et petits-enfants.

Sommaire

Fruits & légumes de saison p.2

Les élèves de l'école du Vieux noyer nous

écrivent...

Délibérations du conseil municipal p.3

Etat civil, agenda, infos p.4

Mercis !

Un grand MERCI pour l'accueil que vous avez réservé à ces premières **Journées du patrimoine** organisées par les élus et bénévoles de Puisseux.

Merci aux parents d'élèves élus pour la fête d'**Halloween**.



La récolte des bonbons s'est très bien déroulée grâce à la générosité des villageois.

Merci à nos gentils et monstrueux petits monstres d'avoir participé et d'avoir reçu autant de sucreries. La vente des gâteaux et crêpes a eu également beaucoup de succès.



Merci aux élus présents à la salle des fêtes qui ont échangé bien volontiers avec les habitants du village autour d'un sympathique buffet campagnard.

Merci à l'ancien bureau de Comité des Fêtes et Loisirs de Puisseux-Pontoise

pour toutes les animations qu'il a organisées avec dynamisme : Fête du Village,

Concours des Illuminations de Noël, Vin et chocolat chauds, Rassemblement de Véhicules de Collection.



Fruits & légumes de saison

Consommer un produit de saison, c'est meilleur pour notre santé, le goût et la fraîcheur sont au rendez-vous, tout en faisant du bien à notre porte-monnaie et permet de soutenir nos agriculteurs locaux.

Voici un aperçu des fruits et légumes pour cet hiver ! Maintenant à vos recettes, c'est à vous pour un hiver gourmand et chaleureux !! N'hésitez pas à partager vos recettes !!



Recette testée, validée... à partager !

RECETTE PAIN D'ÉPICES MAISON

INGREDIENTS :

- 25 cl. Lait entier
- 500 g. Miel liquide de bonne qualité (important)
- 30 g. Cassonade
- 60 g. d'écorces d'orange confites
- ½ C. à café de grains d'anis
- 30 g. d'amandes effilées (facultatif)
- 1 C. à soupe d'eau de fleur d'oranger
- 100 g. de beurre
- 500 g de farine
- 1 C. à café de bicarbonate
- 1 C. à café de cannelle
- 2 pincées d'épices (type cumin ou gingembre)
- 1 C. à café de gingembre en poudre
- ½ C. café de sel

Temps de préparation : 15 min

Temps de cuisson : 1h15 à 150° -

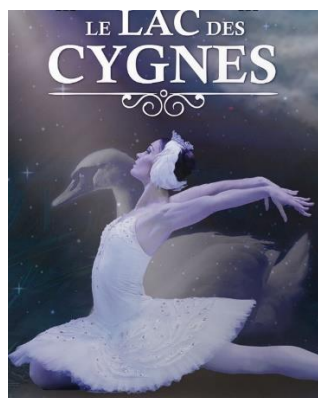


PREPARATION :

- ❖ Préchauffer le four Th. 5 (150°C)
- ❖ Chauffer le lait, faire dissoudre le miel liquide hors feu
- ❖ Remettre à feu doux et ajouter le beurre pour le faire fondre
- ❖ Dans un saladier, mélanger la farine, la cassonade, le bicarbonate, les épices, les écorces d'orange.
- ❖ Ajouter le mélange lait, miel et beurre. Eviter les grumeaux.
- ❖ Mettre dans un moule à cake beurré et fariné. Saupoudrer d'amandes effilées.
- ❖ Faire un sillon dans le sens de la longueur.
- ❖ Enfourner pendant 1h15 - (Vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau.

Bon appétit !

Les élèves de l'école du Vieux Noyer nous écrivent...



Mots à trouver :

- PIOTR
- TCHAIKOVSKI
- RUDOLF
- NOUREEV
- DANSE

Depuis le début de l'année, nous avons travaillé sur le thème de la danse. Nous avons étudié une pièce de ballet écrit par Piotr Tchaïkovski : « Le lac des cygnes ».

Nous avons regardé des films sur le thème de la danse comme « Ballerina ».

Nous avons regardé des extraits du ballet « Le lac des cygnes » et écouté la musique. Nous avons dansé dans la salle des fêtes sur des musiques que chaque élève a choisies.

Mots mêlés

P	S	E	N	C	E	N	H	U	I	O
N	I	P	I	O	I	O	L	V	D	S
O	D	O	O	C	R	U	D	O	L	F
J	O	L	T	W	O	R	B	I	U	P
E	M	E	D	R	S	E	H	K	P	L
H	O	N	H	W	Y	E	V	L	H	M
E	B	L	J	V	T	V	O	M	I	T
T	C	H	A	I	K	O	V	S	K	I
U	X	R	X	Y	R	R	Z	S	Q	R
I	H	A	D	L	O	C	A	S	R	E
V	S	R	R	E	C	D	A	N	S	E

Décisions du conseil Municipal

Lors de la cession du 07/10//21, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents :

➤ RÉVISION DU CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES DU VAL D'OISE

Considérant que le classement sonore des infrastructures ferroviaires du Val-d'Oise a lieu d'être actualisé compte tenu des évolutions structurelles du réseau, des évolutions du trafic l'empruntant, des évolutions dans les perspectives de développement du trafic projeté et du développement urbain autour de ces infrastructures ;
Considérant la proposition d'arrêté de classement sonore ferroviaire révisé par Monsieur le préfet de département soumis pour consultation des communes du 01/04/2021 au 30/06/2021

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

Approuve le projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1^{er} avril 2021 **Décide** que la présente délibération sera adressée à Monsieur le préfet du Val-d'Oise.

➤ SUPPRESSION DE LA CONVENTION D'ATTRIBUTION DU LOGEMENT DE FONCTION.

VU la convention de mise à disposition d'un logement de fonction approuvé en Conseil Municipal le 10 octobre 2011 a été signée le 11 octobre 2011.

CONSIDERANT que depuis plusieurs années, le comité des fêtes prend complètement en charges les manifestations communales et que la présence de l'agent technique n'est pas nécessaire ;

CONSIDERANT qu'une astreinte n'est plus nécessaire au vu de la raréfaction des journées de neige et de verglas ;

CONSIDERANT que le gardiennage du stade n'est plus assuré depuis 2016 ;

CONSIDERANT que toutes heures supplémentaires effectuées par l'agent pour les besoins de la commune seront rémunérées selon le code générale des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la modification de la fiche de poste de l'agent technique ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'annulation de la convention d'attribution du logement de fonction au poste d'adjoint technique territoriale

➤ INDEMNITES DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le montant 2021 de l'indemnité de gardiennage de l'église. En effet, la circulaire n° NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987 précise que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet de revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

La circulaire n° NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011 a rappelé ce principe.

Le point d'indice des fonctionnaires n'ayant pas été revalorisé depuis la dernière circulaire en date du 7 avril 2020, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises dans la commune où se trouve l'édifice.

Après débat le conseil municipal à l'unanimité

DONNE son accord pour l'indemnité d'un montant qui s'élève à 479.86€.

Informations pratiques

ETAT CIVIL

Ils sont arrivés

Noa Ernult le 14/09/21

Ils se sont dit « OUI »

Feyza Kiliç et Erdal Altug
le 18/09/21

La Communauté d'Agglomération A votre écoute !



Direct'Agglo est un dispositif de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

C'est un centre de relation-usager qui recueille les requêtes des habitants de l'agglomération. Il vous permet d'obtenir une information ou de signaler un problème sur la voie publique.



Location

Salle François Lemonnier

La salle polyvalente est à nouveau ouverte à la location.

Pour plus amples renseignements consultez le site de Puiseux à l'adresse suivante : puiseux-pontoise.fr ou envoyez un mail à sallepolyvalente.pp@gmail.com

MIEUX VIVRE
ENSEMBLE



Renseigner sa boîte aux lettres

La numérotation et le nom apposés sur les boîtes aux lettres ou l'habitation permet aux secours d'accéder plus rapidement à votre logement en cas d'urgence. La poste ou les livreurs pourront livrer plus facilement votre courrier ou vos colis.

Que dit la loi ? Depuis un décret du 29 juin 1979, si un logement a été construit après 1979, les propriétaires sont dans l'obligation de posséder une boîte aux lettres normalisée, c'est-à-dire qui affiche *a minima* le nom et le numéro de l'habitation si celle-ci en possède un.

Les dangers de l'hiver !



AGENDA

A la salle François Lemonnier...

Dimanche 12 Décembre 2021 :

15h Spectacle Noël des enfants

17h Vin chaud et marrons grillés pour tous

Dimanche 16 Janvier 2022 :

Vœux du maire et galette à 15h

Offices religieux

Eglise Saint Pierre Saint Paul

Samedi 25 décembre : 10h30 Messe de Noël

* Toutes les manifestations annoncées ici seront confirmées par des mots dans les boîtes aux lettres afin de préciser les lieux et horaires ... si elles ont lieu

A vos livres !

Dans le square à l'angle de la rue de Pontoise et rue du vieux noyer a été installée une bibliothèque partagée.



Elle est accessible aux horaires d'ouverture du square, affichés sur la grille. Il ne reste plus qu'à la garnir de livres que vous voulez partager !

Nouveau bureau pour le Comité des fêtes et loisirs de Puiseux-Pontoise !

Suite à une AG, un nouveau bureau a été élu au sein du CFLPP. Maintenant, nous avons à la présidence Mme Pauline DELORME, comme trésorier M. Christian CHANTAS, secrétaire Mme Mireille BARDOLLE, vice-secrétaire Mme Christelle GARCERA, autres membres Mmes Audrey BORDERIE, Dorothée VELLA et M. Laurent AMOURETTE.



Les fêtes de fin d'année approchent et vous avez plaisir à illuminer votre domicile pour faire vivre la magie de Noël.

Alors venez participer au concours d'illuminations de Noël.

Ce concours a pour but de récompenser votre originalité, votre créativité afin que petits et grands en prennent plein les yeux lors d'une balade nocturne dans les rues du village.

MAIRIE

12 Grande Rue

95650 Puiseux-Pontoise

mairie.puiseux-pontoise.95@wanadoo.fr

Nous vous rappelons les jours et horaires d'ouverture au public :

9 H – 12 H MERCREDI, SAMEDI

14 H – 18 H MARDI, VENDREDI